

OPQIBI INFO

L'ORGANISME DE QUALIFICATION DE L'INGÉNIERIE **OPQIBI**

LA LETTRE
D'INFORMATION
DE L'OPQIBI
JUILLET 2021

N° **30**

EDITO



OPQIBI est grandissant et son utilisation se généralise, aussi bien dans un cadre réglementaire (ou quasi réglementaire comme le dispositif « RGE Etudes ») que volontaire.

C'est dans ce contexte favorable que le 3 juin dernier le conseil d'administration m'a renouvelé sa confiance pour un dernier mandat de 3 ans. Je tiens une nouvelle fois à l'en remercier, comme je tiens à remercier les membres du bureau de l'association, dont les mandats ont également été reconduits :

- Yann ASELMAYER, 1^{er} Vice-président (représentant CINOV)
- Bernard LOURS, 2^{ème} Vice-président (représentant Syntec-Ingénierie)
- Jacques FAZILLEAU, Trésorier (représentant Syntec-Ingénierie)
- Jean ROUSSEL, Secrétaire du bureau (représentant Planète-CSCA)

Durant les 3 prochaines années, nous continuerons d'œuvrer à la promotion des qualifications et des qualifiés auprès des maîtres d'ouvrage, donneurs d'ordre, acheteurs, ... comme des prescripteurs institutionnels.

Enfin, je ne peux évidemment pas conclure cet édit sans une nouvelle fois remercier les qualifiés pour leur confiance.

Portez-vous bien ! •



François GUILLOT
Président de l'OPQIBI

SOMMAIRE

Actualités 2

Qualification obligatoire pour les professionnels réalisant des études de conception électrique d'Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)

Chiffres 2020 4

- Statistiques 2020 4
- Résultats 2020 9

Communication 10 et promotion

Agenda 10

Nouveaux 11 qualifiés

Depuis 2020, le nombre de demandes de qualification n'a jamais été aussi élevé. La barre des 2 200 structures qualifiées devrait être franchie d'ici la fin de l'année, soit un doublement en 10 ans.

La demande est particulièrement importante pour les qualifications relatives aux audits énergétiques « bâtiment » (qualifications 1911 et 1905) et plus spécialement celles aux audits énergétiques « maisons individuelles ». Cette situation est bien évidemment liée au succès du dispositif « MaPrimeRénov' » mis en place dans le cadre du Plan de Relance, lequel exige de faire appel à des prestataires qualifiés pour bénéficier des aides à la rénovation énergétique.

Cela devrait se poursuivre avec l'exigence récente de qualification pour les prestataires réalisant des études de conception électrique d'Installations de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE).

Comme Président de l'OPQIBI, et comme ancien maître d'ouvrage public, je ne peux que m'en réjouir. L'intérêt de la qualification

Qualification obligatoire pour les professionnels réalisant des études de conception électrique d'Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)



Décret du 4 mai 2021

L'utilisation de plus en plus courante des véhicules électriques nécessite le développement croissant d'infrastructures de recharge sûres et fiables. C'est la raison pour laquelle le décret n°2017-26 du 12 janvier 2017 avait rendu obligatoire la qualification des entreprises installant des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques (IRVE).

Ce décret a été remplacé le 4 mai 2021 par le Décret n° 2021-546, lequel rend désormais également obligatoire la qualification pour les professionnels réalisant des études de conception électrique d'une IRVE telles que définies dans ce décret. Un arrêté d'application spécifiant les exigences relatives à cette qualification devrait être publié prochainement ; l'OPQIBI a collaboré à sa rédaction dans le cadre d'un groupe de travail mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique entre septembre et décembre 2020.

Evolution de la qualification OPQIBI 14.26

La nomenclature OPQIBI du 04/02/21 a intégré avec anticipation les exigences du futur arrêté en faisant évoluer la qualification 1426 « Etude en vue de l'installation d'Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) ». Le résultat de cette évolution est présenté ci-après.

DÉFINITION :

Cette qualification concerne les études de conception en vue de l'installation d'Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques.

2 cas sont envisagés pour la réalisation de ces études :

- Dans le cas où un raccordement indirect - tel que prévu à l'article L. 347-1 du code de l'énergie - est envisagé : une étude de conception IRVE évalue l'adéquation des installations électriques existantes aux équipements de recharge envisagés, et le cas échéant, les travaux à réaliser. Elle inclut un schéma électrique de l'installation envisagée.
- Dans le cas de bâtiments d'habitation collectifs : une étude de conception IRVE envisage plusieurs scénarios afin d'anticiper l'impact de l'installation d'éventuels nouveaux points de recharge ultérieurs. Elle tient compte du foisonnement et des possibilités techniques de pilotage coordonné de la recharge des véhicules.

CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES SPÉCIFIQUES :

CRITÈRE COMPLÉMENTAIRE « MOYENS HUMAINS » :

Une structure doit posséder **au moins un référent technique par tranche de 20 collaborateurs** œuvrant dans la réalisation d'études de conception en vue de l'installation d'une IRVE.

Le ou les référent(s) technique(s) est/sont un/des électricien(s) disposant :

- d'une formation initiale et d'une expérience répondant aux exigences du tableau ci-dessous :

Niveau d'étude	Niveau d'expérience exigé dans le domaine électrique
Niveau 7 (Ingénieur)	1 an
Niveau 6 et 5 (DUT / BTS)	2 ans
Niveau 4 et 3 (Bac)	4 ans
Autre (CAP / BEP)	6 ans



- ET d'une formation spécifique à l'IRVE d'une durée minimale de 3 jours et devant aborder les objectifs pédagogiques suivants :

- > Comprendre l'environnement d'installation des IRVE dans les parkings et immeubles et les architectures possibles
- > Connaître les différents types d'IRVE, en charge AC et DC et leurs fonctions majeures, notamment pour la sécurité, l'alimentation de puissance et le pilotage des recharges
- > Connaître les réglementations applicables et les normes en vigueur, en particulier NFC 15-100, 14-100, 17-200
- > Connaître les principales recommandations de l'état de l'art via les guides professionnels (Guide pratique IRVE 2018, guide UTE)
- > Savoir réaliser les calculs de puissance pour une IRVE

En alternative à l'exigence de formation spécifique, un référent technique peut faire valider ses compétences par la réussite à un contrôle individuel de connaissances, sous forme de QCM, organisé sous la responsabilité de l'organisme de qualification.

CRITÈRE COMPLÉMENTAIRE « MOYENS MATÉRIELS » :

Une structure doit disposer à minima des moyens suivants : logiciel de calcul d'installations électriques.

La possession ou l'utilisation de ces moyens est justifiée :

- soit par la marque, le type et le numéro de licence
- soit par les factures d'achat ou de location

CRITÈRE COMPLÉMENTAIRE « RÉFÉRENCES » :

Une structure doit produire 2 références d'études de conception électriques d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques⁽¹⁾ achevées sur les quatre dernières années.

A l'appui de chacune de ces références, le postulant transmet les informations/justificatifs suivants :

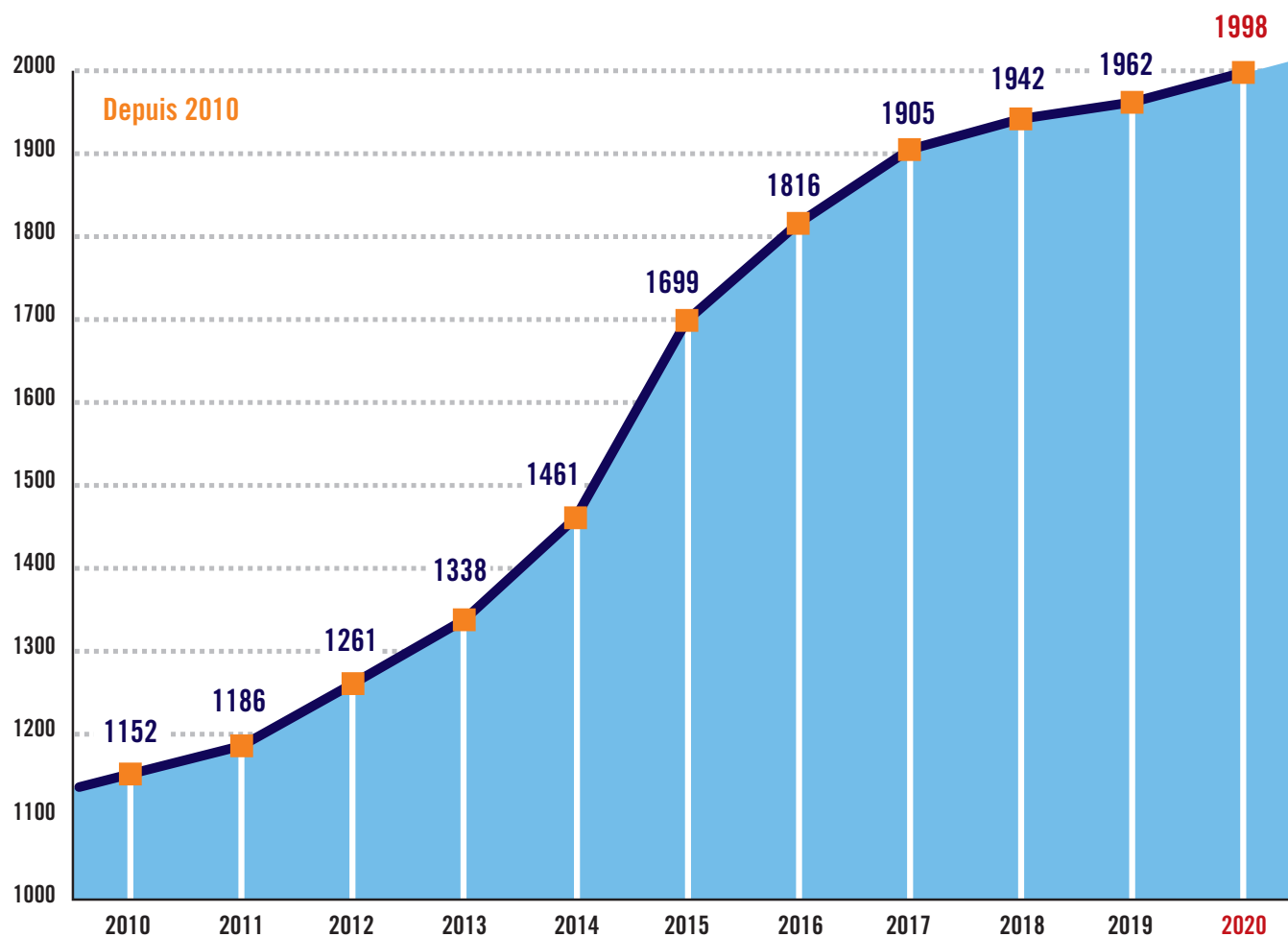
- Élément d'identification du projet ;
- Evaluation de l'adéquation des installations électriques existantes aux équipements de recharge envisagés, et le cas échéant, les travaux à réaliser ;
- Schémas unifilaires et notes de calculs de l'installation envisagée.

Dans le cas de bâtiments d'habitation collectifs, les références doivent inclure également :

- Scénarios envisagés afin d'anticiper l'impact de l'installation d'éventuels nouveaux points de recharge ultérieurs ;
- Prise en compte du foisonnement et des possibilités techniques de pilotage coordonné de la recharge des véhicules •

(1) Conformément à l'article 22 du décret du 04/05/2021

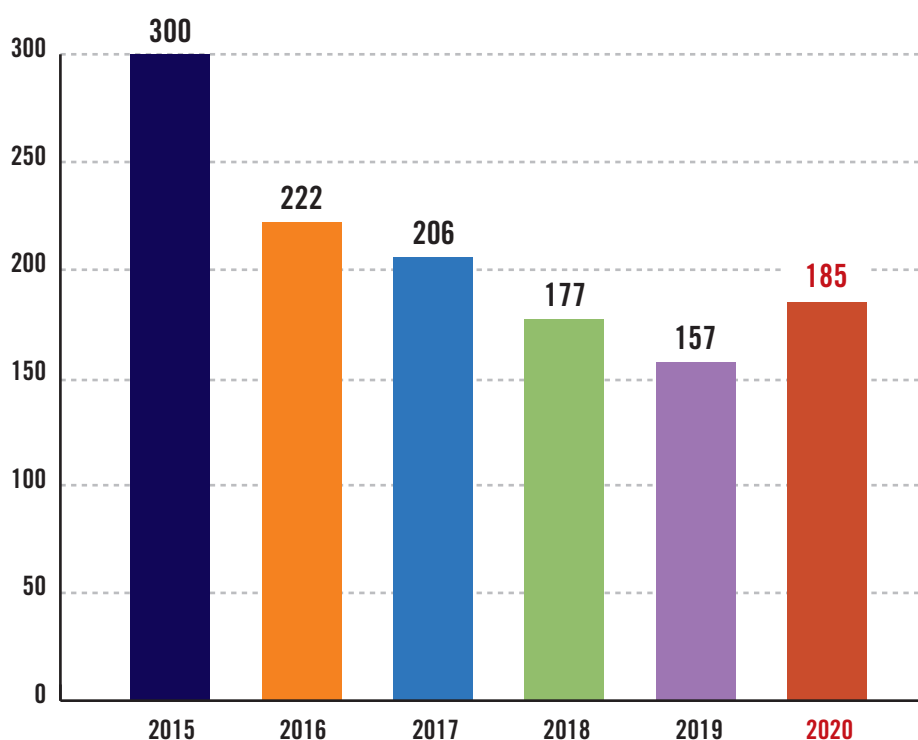
Évolution du nombre de qualifiés



En 2020, le nombre des qualifiés a progressé puisqu'au 31 décembre on comptait **1998 structures qualifiées** contre 1962 fin 2019, soit une augmentation de +1,8% (185 nouvelles structures ayant été qualifiées et 149 déqualifiées en totalité).

Evolution du nombre de nouveaux qualifiés

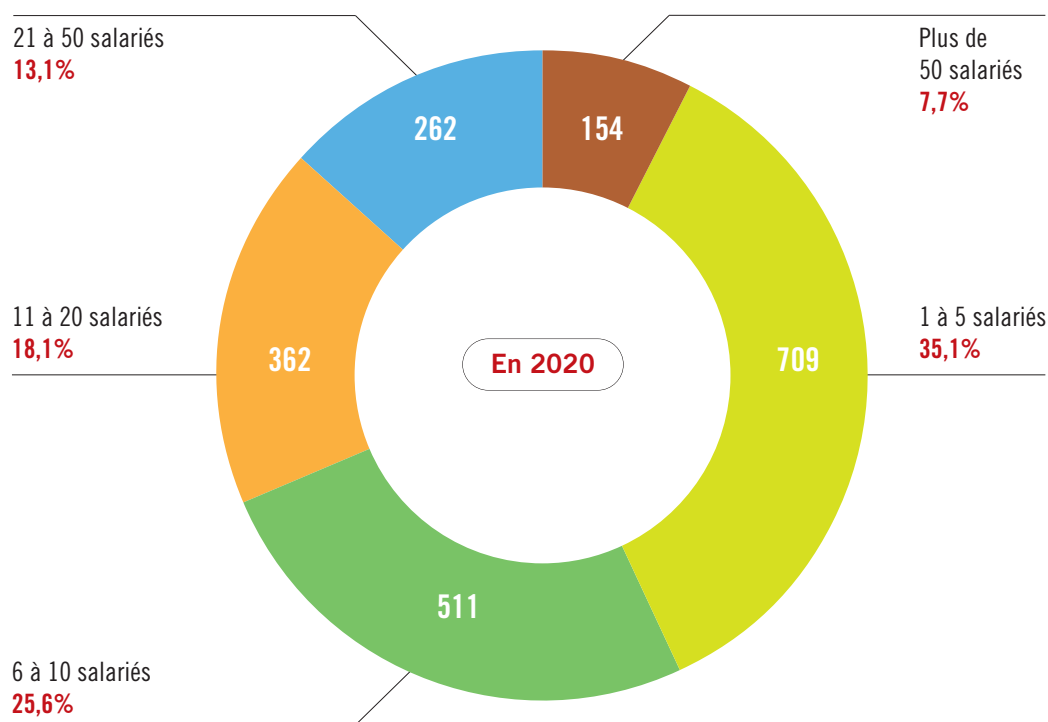
En 2020, les principales raisons « connues » de déqualification « totale » étaient dans l'ordre les suivantes : cessation d'activité, déqualification suite à non-respect des critères ou dossier incomplet, abandon (manque d'intérêt, coût trop élevé de la qualification) et fusion/absorption entre structures qualifiées.



» Répartition des qualifiés par effectif

Au 31 décembre 2020, l'effectif « ingénierie » cumulé des qualifiés s'élevait, quant à lui, à **57 372 personnes**, soit un effectif moyen de **28,7 salariés**.

Les TPE (< 10 personnes) constituent toujours la très grande majorité des qualifiés OPQIBI (61,1 %). A noter que 175 qualifiés sont des structures unipersonnelles (8,8 %).



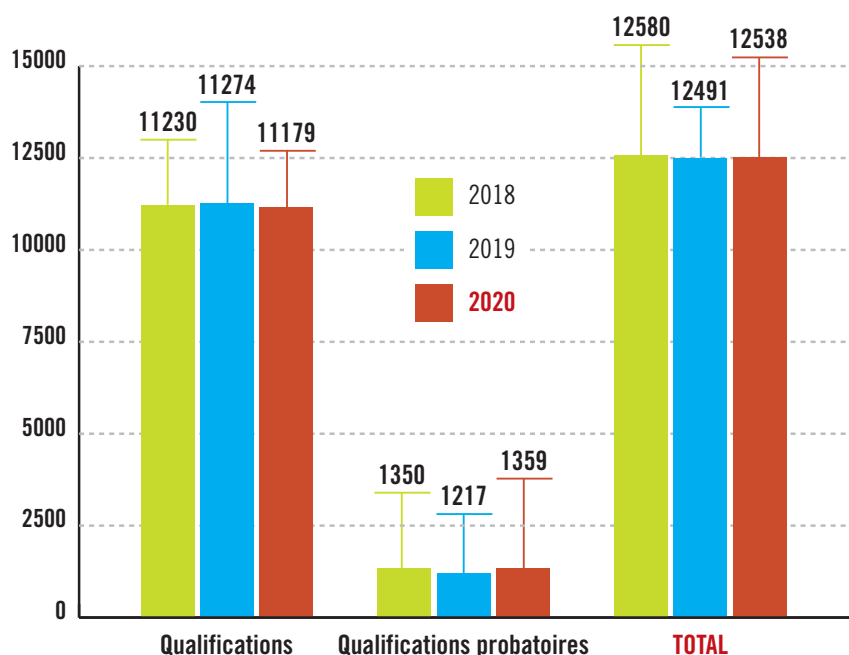
» Nombre de qualifications et qualifications probatoires attribuées

Au 31 décembre 2020, 11 179 qualifications et 1 359 qualifications probatoires étaient en cours de validité soit un total de **12 538 (+0,4 %)**.

Ainsi :

- le nombre moyen de qualifications probatoires par qualifié était de 0,7 ;
- le nombre moyen de qualifications par qualifié était de 5,6.

En 2020, le taux moyen de refus de qualification s'est élevé à **18,3 %**. A noter que pour les premières demandes ce taux était de **44 %** (du nombre de qualifications demandées).



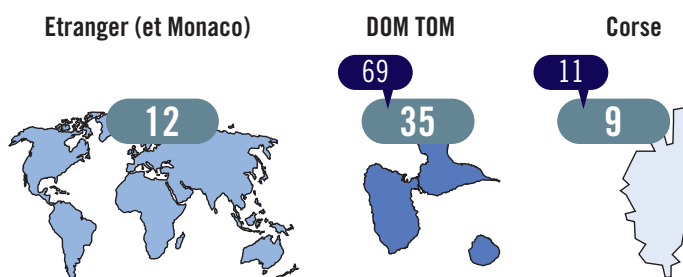
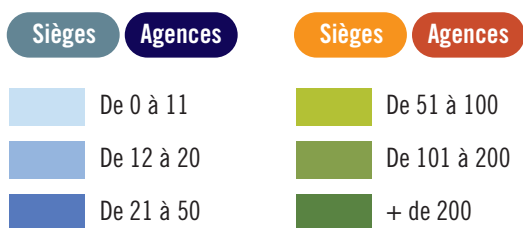
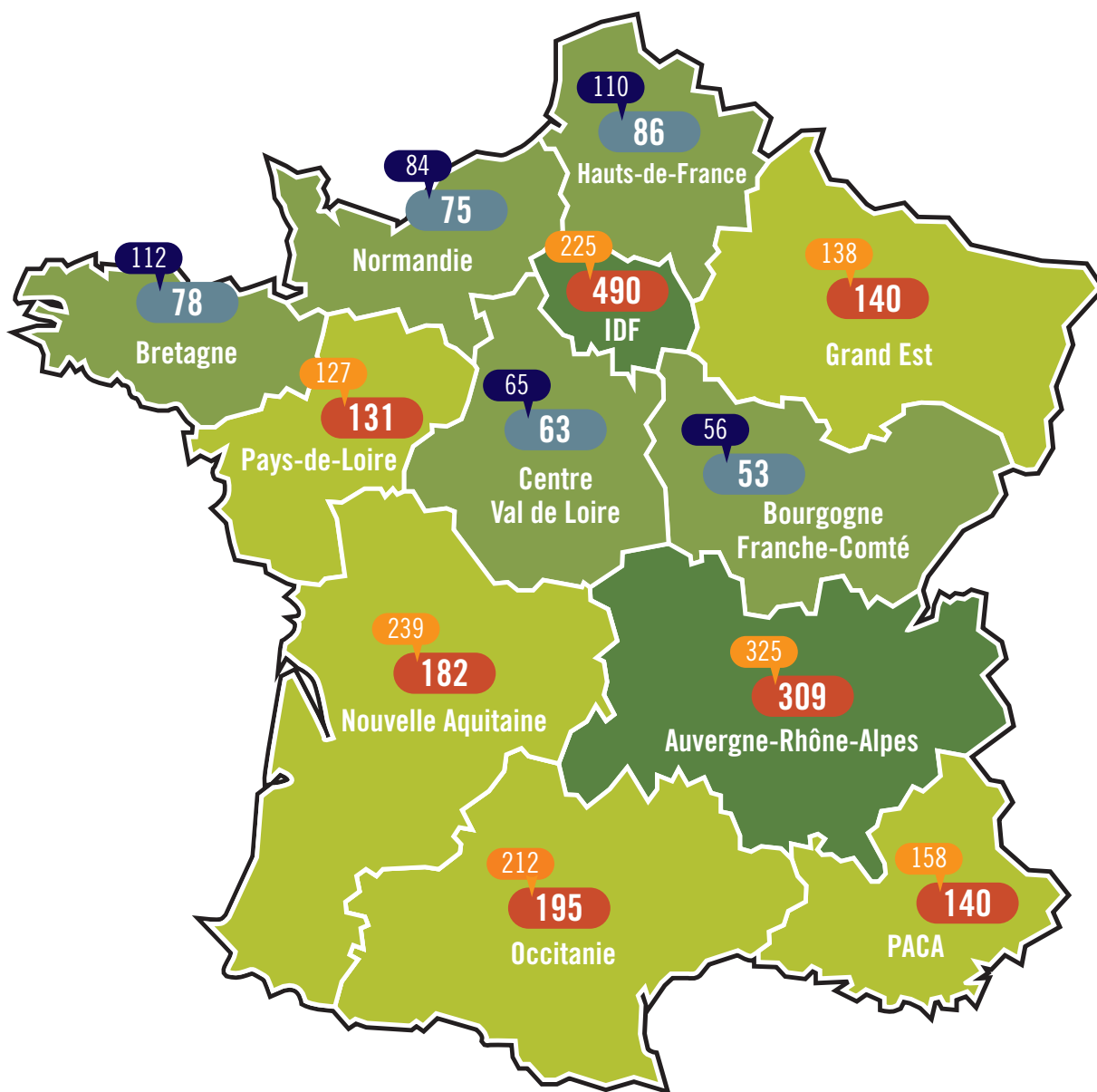
Répartition des qualifiés par région

Les qualifiés OPQIBI se répartissent sur l'ensemble du territoire métropolitain, dans les DOM-TOM et à l'étranger.

Au 31 décembre 2020, 4 régions françaises se partageaient toujours près de 60 % des qualifiés : l'Île de France (24,5%, stable), Auvergne-Rhône-Alpes (15,5%, stable), l'Occitanie (9,8 %, stable) et la Nouvelle-Aquitaine (9,1%, stable).

8 régions sur 13 ont vu leur nombre de qualifiés augmenter, 2 ont vu ce nombre stagner et 5 ont vu ce nombre diminuer.

Les régions où le nombre de qualifiés (en pourcentage) a le plus augmenté en 2020 sont la Bretagne (+ 14,7%) et les Pays-de-Loire (+12,9%).



» Répartition des qualifiés par rubrique de qualification

Fin 2020, les rubriques ayant le plus de qualifiés étaient toujours les suivantes :

- Performance énergétique (693)
- Génie climatique (395)
- Fondations et structures (356)
- Planification et coordination (350)
- VRD (304)

■	Assistance générale et coordination
■	Prestations communes de la construction (bâtiment et infrastructures)
■	Prestations spécifiques au domaine du bâtiment
■	Prestations spécifiques au domaine des infrastructures
■	Production et maîtrise de l'énergie
■	Environnement

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	276
Programmation	102
Management de projet et des risques	12
Planification et coordination	350
Assistance dans le domaine du Loisirs-Culture-Tourisme (LCT)	6

Développement durable et qualité environnementale	55
Accessibilité/handicap	18
Maîtrise des coûts et coût global	159
Acoustique	94
Terrassements	118
Techniques du sol	122
Fondations et structures	356
Courants forts	303
Courants faibles	239
Sûreté	74

Incendie	276
Installations intérieures de transport et manutention	46

Ingénierie générale bâtiment	52
Second œuvre	171
Eclairage	94
Fluides	294
Génie climatique	395
Commissionnement	16
Restauration collective et commerciale	40
Déconstruction/réhabilitation	93
BIM	4

VRD	304
Transports et mobilité	169
Aménagements et ouvrages hydrauliques, maritimes et fluviaux	38
Ouvrages d'art	52
Ouvrages de stockage	28

Performance énergétique	693
Energies renouvelables	255
Energies conventionnelles	36

Evaluation environnementale	68
Biodiversité et génie écologique	68
Pollutions, qualité de l'environnement et santé	166
Prévention des risques naturels	24
Effets de serre et changements climatiques	14
Gestion et traitement des eaux	108
Gestion et traitement des déchets	30

» « Top 10 » des qualifications OPQIBI

En 2020, la qualification « 1911⁽¹⁾ : audit énergétique maisons individuelles » qui relève à la fois du dispositif « audit énergétique réglementaire » et du dispositif « RGE Etudes » a été la plus attribuée.

La qualification 1312 « Etude d'installations courantes de chauffage et VMC » et la qualification « 1905 : audit énergétique des bâtiments tertiaires et/ou habitations collectives », qui relève également à la fois du dispositif « audit énergétique réglementaire » et du dispositif « RGE Etudes » occupent respectivement la 2^{ème} et la 3^{ème} position.

Au total, toujours 4 qualifications réglementaires et/ou « RGE Etudes » (1911, 1905, 1331 et 1332) figurent parmi les 10 qualifications les plus attribuées par l'OPQIBI.

(1) Créée en 2018

CODE QUALIFICATION : 1911 : Audit énergétique « maisons individuelles »

1312 : Etude d'installations courantes de chauffage et VMC

1905 : Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)

1331 : Etude thermique réglementaire « maison individuelle »

1309 : Etude d'installations sanitaires et d'assainissement courantes

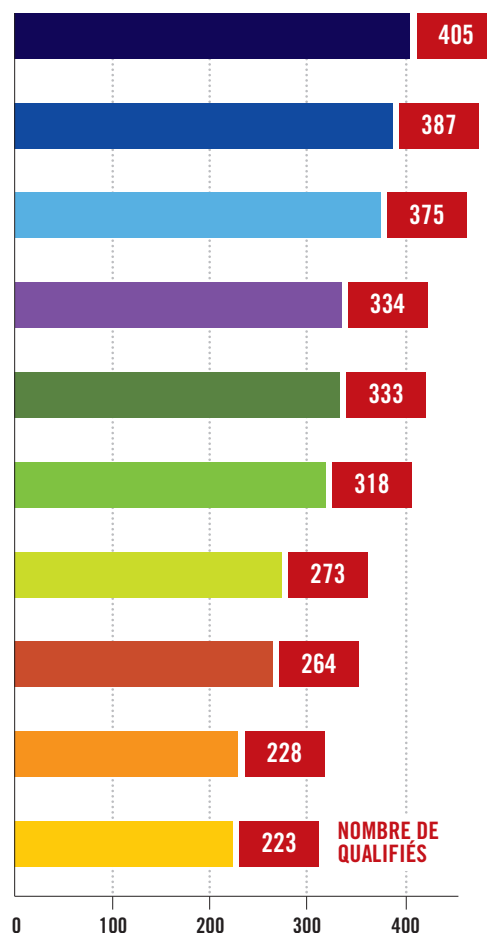
1332 : Etude thermique réglementaire « bâtiment collectif d'habitation et/ou tertiaire »

0301 : Planification - Coordination (OPC) d'exécution courant

1202 : Etude de structure béton courante

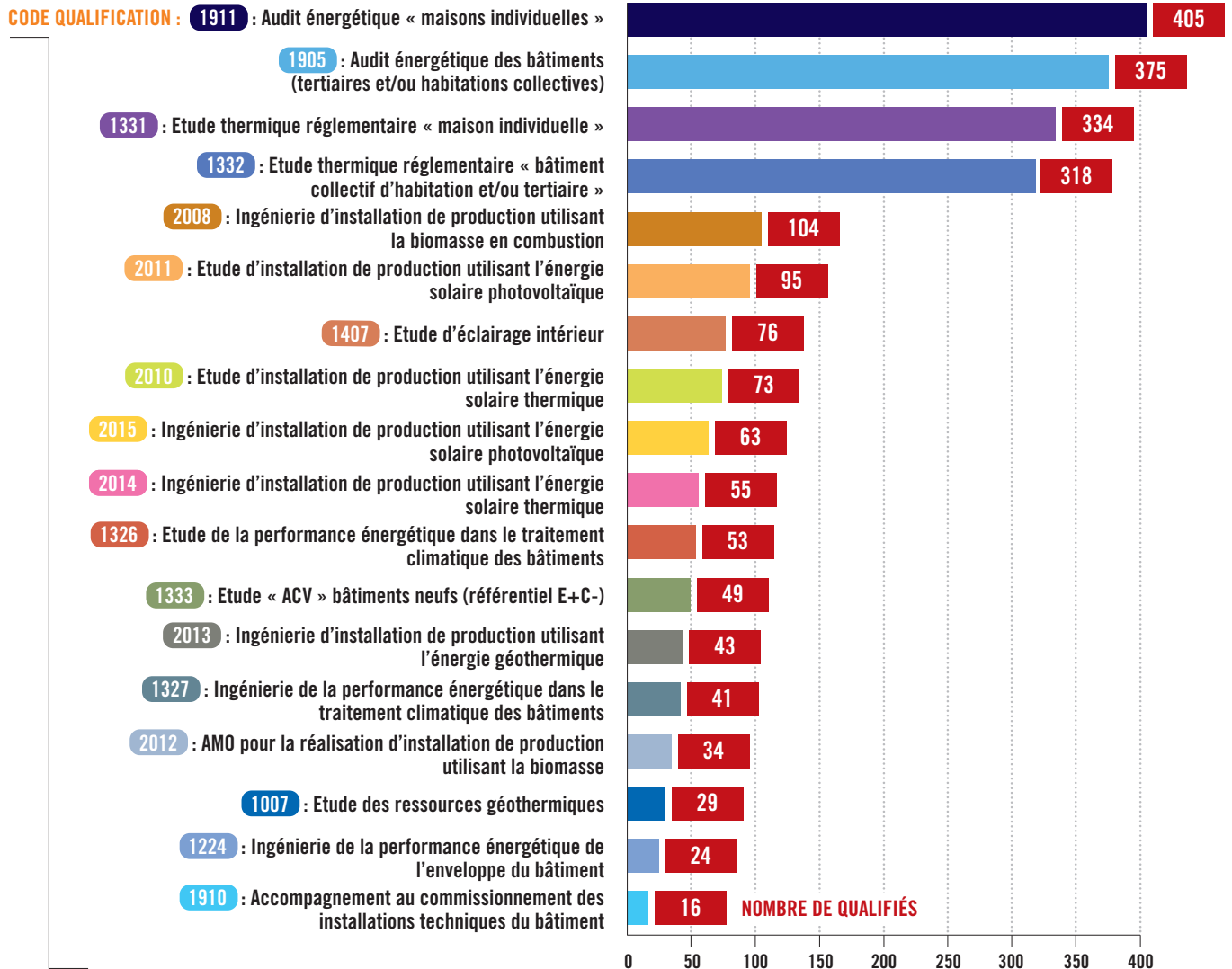
1419 : Ingénierie en électricité courante

1322 : Ingénierie en génie climatique courante



Les qualifications OPQIBI relevant du dispositif « RGE Etudes »

12 des qualifications OPQIBI relevant du dispositif « RGE Etudes » ont vu leur nombre de qualifiés augmenter et 6 ont vu ce nombre diminuer ou stagner par rapport à 2019.

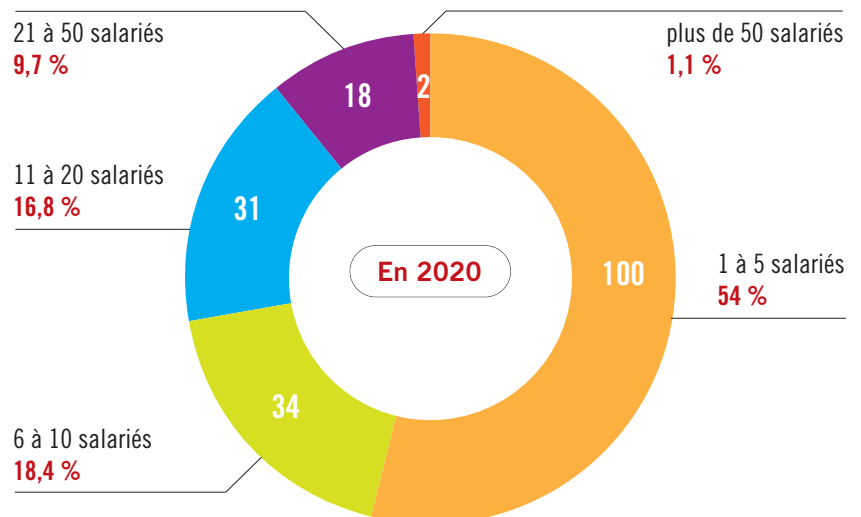


Typologie des nouveaux qualifiés

En 2020, les 185 nouveaux qualifiés se répartissaient comme suit :

3/4 des nouveaux qualifiés étaient donc des structures de moins de 10 salariés ; plus des 50 % des structures de moins de 5.

En 2020, le « nouveau qualifié moyen » a obtenu 1,3 qualification et 1,6 qualification probatoire.



› Résultats comptables 2020

Les produits de l'OPQIBI se sont élevés en 2020 à 1 953,6 k€ soit une progression de + 3,8 % par rapport à 2019.

Le montant des charges, quant à lui, a été de 1876,6 k€ soit une progression de + 0,1 % par rapport à 2019.

Le résultat net comptable fait donc apparaître un bénéfice de **77,07 k€**. Ce résultat, plus élevé qu'à l'accoutumée, s'explique pour 2 raisons principales :

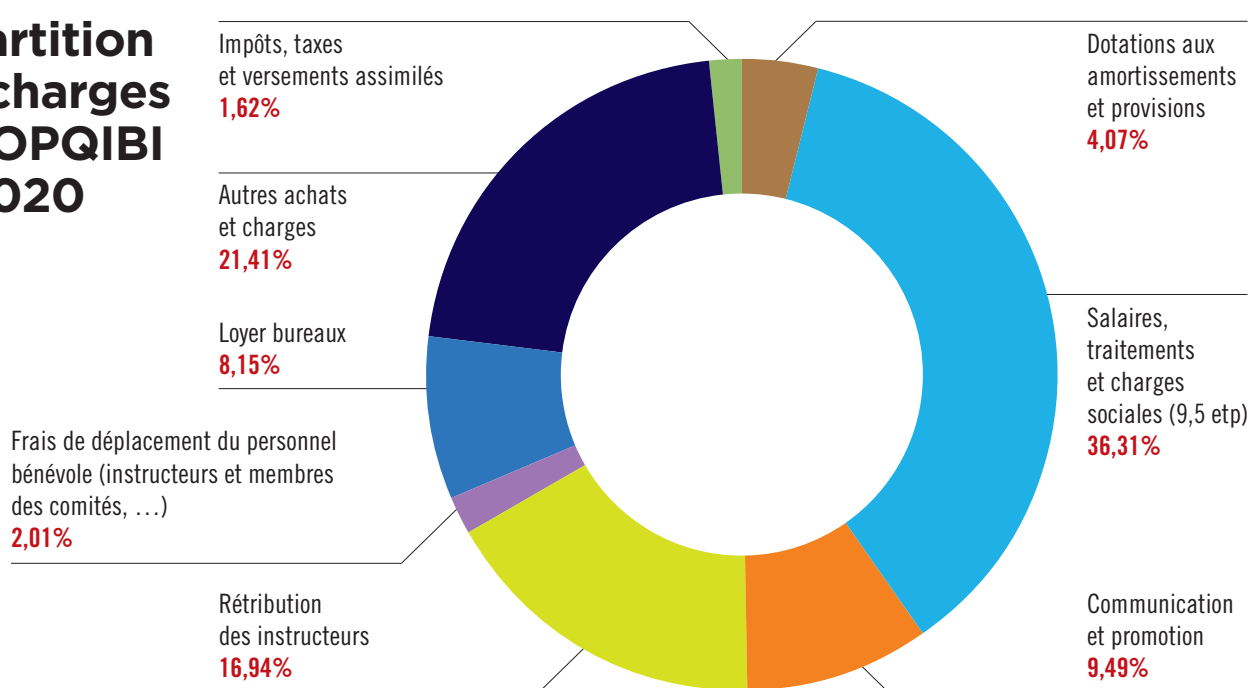
- au niveau des recettes : un nombre plus important de nouvelles demandes de qualifications ;
- au niveau des dépenses : une forte diminution des frais de déplacement des instructeurs et membres des comités de qualification (-78% par rapport à 2019) puisque,

compte-tenu de la situation sanitaire, toutes les réunions entre avril et fin décembre 2020 se sont tenues à distance.

Malgré l'annulation de tous les événements (salons, congrès, réunions d'information...) à compter de mars 2020 en raison de la crise sanitaire, l'OPQIBI a tout de même consacré 10 % de ses dépenses aux actions de communication et de promotion des qualifications et des qualifiés, notamment en direction des maîtres d'ouvrage et des donneurs d'ordre (178 k€).

En moyenne, sur la base des chiffres 2020, le montant versé à l'OPQIBI (pour 6,3 qualifications environ) revient à **966,6 Euros HT par an et par qualifié**.

› Répartition des charges de l'OPQIBI en 2020



PRODUITS D'EXPLOITATION (en Euros)

Ventes de dossiers Postulant	38460
Facturation Frais d'instruction (1 ^{ères} demandes et renouvellements)	872510
Facturation Frais d'utilisation de la marque OPQIBI	536840
Facturation Frais de contrôle annuel	483420
Total produits d'exploitation :	1931230
Autres produits (cotisations, produits financiers, produits exceptionnels ...)	22400
Total produits :	1953630

CHARGES D'EXPLOITATION (en Euros)

Salaires, traitements et charges sociales (9,5 etp)	681400
Communication et promotion	178030
Rétribution des instructeurs	317890
Frais de déplacement du personnel bénévole (instructeurs et membres des comités, ...)	37730
Loyer bureaux	152880
Autres achats et charges	401820
Impôts, taxes et versements assimilés	30350
Dotations aux amortissements et provisions	76460
Total charges :	1876560

RESULTAT NET : 77070

L'OPQIBI y sera ...

L'OPQIBI à ENERJMEETING Paris le 7 septembre 2021



L'OPQIBI sera une nouvelle fois partenaire d'ENERJMEETING PARIS – Journée de l'Efficacité Énergétique et Environnementale du Bâtiment – dont la prochaine édition se tiendra le 07/09/21 au Palais Brongniart. Il y disposera d'un stand.

<https://www.enerj-meeting.com/>

L'OPQIBI partenaire des BIM d'Or le 21 septembre 2021



L'OPQIBI sera partenaire des BIM d'Or et BIM d'Or Connect organisés par Le Moniteur et les CTB le 21/09/21 à Station F (Paris). Les BIM d'Or récompensent chaque année les meilleurs projets menés à l'aide de la maquette numérique.

<https://evenements.infopro-digital.com/lemoniteur/evenement-bim-d-or-2021-p-13189#/>

L'OPQIBI à ENERJMEETING Nantes le 28 septembre 2021



L'OPQIBI sera partenaire d'ENERJMEETING NANTES – Journée de l'Efficacité Énergétique et Environnementale du Bâtiment – le 28/09/21 à la Cité des Congrès. Il y disposera d'un stand.

<https://nantes.enerj-meeting.com/>

L'OPQIBI partenaire du Congrès du Bâtiment Durable du 06 au 08 octobre 2021



L'OPQIBI sera partenaire du Congrès International du Bâtiment Durable organisé par ENVIROBAT Grand Est du 06 au 08/10/21 dans Le Grand Est, l'Allemagne et la Belgique. Il évoquera l'impact de la RE 2020 sur les qualifications OPQIBI en études thermiques réglementaires (1331/1332) et études ACV (1333).

<https://www.congresbatimentdurable.com/>

L'OPQIBI partenaire de POLLUTEC du 12 au 15 octobre à Lyon



L'OPQIBI sera une nouvelle fois partenaire du salon POLLUTEC - Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement – dont la prochaine édition se tiendra du 12 au 15/10/21 à EUREXPO Lyon. Il y coanimera – aux côtés de CINOV, AITF et ATTF – le « Village Ingénierie » de la manifestation, sur lequel plusieurs qualifiés exposeront. L'OPQIBI organisera également 5 ateliers durant le salon pour promouvoir ses qualifications et ses qualifiés.

www.pollutec.com

L'OPQIBI y était ...

L'OPQIBI aux Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale les 4 et 5 mai 2021

L'OPQIBI était partenaire des Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale (RNIT) de l'AITF⁽¹⁾ et du CNFPT⁽²⁾, qui se sont tenues à distance les 4 et 5 mai 2021.

Il y a organisé un atelier sur le thème « Généraliser l'utilisation de la BIM dans le bâtiment : enjeux, opportunités et obstacles pour la maîtrise d'ouvrage publique », au cours duquel il a fait la promotion de ses qualifications (1920, 1921 et 1922) et qualifiés en BIM. En outre, il est intervenu lors d'un autre atelier pour présenter ses qualifications en inspection et diagnostic d'ouvrages d'art (11.10, 11.11 et 18.20).

L'OPQIBI partenaire de BIM World les 23 et 24 juin 2021



L'OPQIBI était partenaire du salon et congrès « BIM World » les 23 et 24 juin 2021 à Paris Porte de Versailles. Le 24 juin, il est intervenu lors d'un atelier intitulé « Labels et certifications pour le BIM : où en est-on ? Quels bénéfices pour les acteurs ? » pour présenter ses 3 qualifications « BIM ».

<https://www.building360.online/bim-world/>

(1) Association des Ingénieurs Territoriaux de France
(2) Centre National de la Fonction Publique Territoriale

AGENDA OPQIBI

CONSEIL D'ADMINISTRATION
4 novembre 2021

PROCHAINES SESSIONS DES COMITÉS DE QUALIFICATION

Du 28 septembre au 13 octobre 2021
Du 30 novembre au 15 décembre 2021

» Nouvelles structures qualifiées

Aux sessions des comités d'octobre 2020, décembre 2020, février 2021 et avril 2021, 243 nouvelles structures ont été qualifiées :

Raison sociale	Dép.	N° Certificat	Raison sociale	Dép.	N° Certificat	Raison sociale	Dép.	N° Certificat
ZME	33	21 06 4218	B.E.L. BUREAU D'ETUDES LYONNAIS	69	21 04 4235	DIAGAMTER (ALEA CONTROLES)	31	21 06 4215
A.R.E.V.	43	21 06 4310	B27-AI	21	21 04 4136	DIAGNOSTICS FRANCE BE	53	21 06 4290
A2 FLUIDES	49	21 02 4120	B3E BATIMENT ENVIRONNEMENT ECONOMIES D'ENERGIE	42	21 06 4224	DRY ING	94	21 06 4289
A2L ENVIRONNEMENT	57	20 12 4076	BASTIDE-BONDOUX INGÉFLUIDES	69	21 04 4179	DS CONSULT	75	21 06 4274
AADENA-EST	54	21 02 4228	BATILIB	85	21 06 4219	DS INGENIERIE	46	21 04 4160
ABF CHAUFFAGE OUEST	44	21 06 4305	BCS INGENIERIE THERMIQUE	69	21 06 4248	DURY SÉBASTIEN	70	21 06 4259
ACOUSTICCONTROL	75	21 06 4282	BE ACT	26	21 04 4147	DYNALIGHTING	78	21 06 4287
ACTION ENERGY ET DEVELOPPEMENT	93	21 06 4241	BE HEMILIA	18	21 04 4202	EAS SOLUTIONS	33	21 02 4133
AEDIFICE	69	21 06 4307	BECETH	28	21 02 4119	EASY PRO	93	21 02 4131
AERAU THERMI FLUIDES INGENIERIE	20	21 06 4281	BEG-ESOP	87	21 04 4205	ECO TER	74	21 04 4203
AGI-H	33	21 02 4123	BET CHAPELLE	78	21 02 4127	ECO2BAT	13	21 04 4188
AIDIFICE	22	21 06 4261	BET GRANDES CUISINES RUBIO	34	21 06 4304	ECOCBE 09	91	21 02 4114
AIREO ENERGIES	44	21 06 4267	BET XYLO STRUCTURES	85	21 02 4118	ECODIAGE	86	21 06 4256
ALBEDO AMO	48	20 12 4073	BETEM INFRA	31	21 04 4214	ECOTEK	95	21 06 4296
ALBIN ROUSSEAU EIRL	75	21 04 4144	BIM SERVICES	75	21 02 4153	EDIMM	75	21 04 4170
ALGOBAT	27	21 04 4198	BIM TECH	37	21 04 4175	EFFICIENCIES	69	20 12 4107
ALIENOR INGENIERIE NOUVELLE AQUITAINE	33	21 06 4242	BOAS	38	21 04 4237	EKODURABLE	95	21 02 4130
AM SPORT CONSEIL	33	20 12 4109	BOUYGUES BATIMENT IDF	78	21 04 4140	ELITE DESIGN AND BUILD	75	21 06 4257
AMEIZING SARL	22	21 04 4208	BP CONSULTING	91	21 04 4173	E-MOSYS	94	20 12 4080
AMHC	69	21 04 4207	BRIDE BENOÏT	39	21 04 4194	ENERGY	95	21 06 4272
AMOA PROJET SAS	57	21 04 4186	BUILDING SERVICES ENGINEERING	84	21 04 4143	ENERDUST	73	21 04 4165
AMOC	77	21 06 4250	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	92	21 02 4150	ENERGENCE	60	21 04 4141
ANALYSE THERMIQUE DE LA MAISON	71	21 04 4159	C.E.T.P	31	21 02 4111	ENERGIE CLIMATIQUE INGENIERIE (E.C.I)	45	21 04 4166
AQUAGEOSPHERE	13	21 06 4222	CABINET ARES	71	21 02 4229	ENERGIE INVEST	91	21 02 4128
AQUITERRA I.S.E	33	21 06 4258	CABINET MOSSELMANS ROMUALD	77	21 06 4301	ENERGIE MAITRISEE	72	21 06 4277
AR-C BUREAU D'ETUDES	75	21 06 4254	CABINET PHILIPPE VAIL	93	21 06 4220	ENERGIE SOLUTION	94	21 06 4286
ARCHIMED ENVIRONNEMENT	67	20 12 4099	CAELI CONSEIL	42	21 06 4295	ENERGIES ETUDES & CONSEILS (BET EEC)	24	21 04 4172
ARCING	93	21 02 4134	CARBONEXT	21	21 04 4138	ENERGY CONSULTING	94	21 06 4223
AREC OCCITANIE	31	21 04 4206	CARDOMAX	68	21 06 4279	ENERLIS	92	21 04 4162
ART ECO CONSEIL	93	21 06 4262	CEGELEC P ^{TES} DE BRETAGNE	35	20 12 4081	ENERSIM	84	21 04 4142
ARVALHOME	62	21 04 4226	CELSIUS ENERGY	75	21 06 4245	ENGIE ENERGIE SERVICES	92	21 04 4157
ASC CONSULTING	63	21 02 4125	CERASOLAR	64	21 02 4117	ENRGETHIQUE	92	21 04 4182
ATELIER AVENA	49	21 06 4303	CES PRO CONSULT	93	21 06 4217	ENRHY	13	21 04 4191
ATELIER ERGON	75	21 04 4158	CETEC SAS	25	21 02 4116	EOSE INGENIERIE	12	20 12 4089
ATH INGENIERIE	50	20 12 4095	CFR2C	84	21 04 4234	EPIGRAM	69	21 02 4231
ATLAZ	35	21 04 4233	CHABANNE INGENIERIE	69	21 04 4190	EPY CFP	75	21 04 4209
AUDIT DIAGNOSTIC ENERGETIQUE	81	21 06 4291	CHALLENGE ENERGIE	92	21 04 4213	ESOLE	74	21 06 4252
AUDIT ENVIRONNEMENT	86	21 02 4121	CHRISTIAN DUBREUIL	27	21 04 4168	ETUDES ET DIAGNOSTICS ENERGETIQUES	74	20 12 4090
AUXILIAMO	72	21 06 4253	CITEC INGENIEURS CONSEILS	69	21 06 4243	EURL CPYM	22	20 12 4070
AVENIR THERMIQUE ET DIAGNOSTICS	50	21 06 4299	CMA	31	20 12 4106	EXACT ENVIRONNEMENT	92	21 06 4300
AXELIOS	95	20 12 4084	CONSTRUIRE	91	21 04 4174	EXPER'NERGIES	41	21 06 4308
AXES & CIBLES	69	20 12 4078	CREALEAD	34	21 04 4164	EXPERENE	75	21 02 4232
AXETYS	33	21 02 4129	CWF CONSULTING	75	21 02 4149	EXPERT AUDIT HABITAT	87	21 06 4255
AXL	94	21 06 4285	DEFIBIM	69	21 06 4306	EXPERTISE RESTAURATION IMMOBILIERE	31	21 06 4268
						EXSOL GEOTECHNIQUE	13	20 12 4085
						FABIEN LAINE IMO	93	21 06 4270

Suite en page 12 ►

Raison sociale	Dép.	N° Certificat
FAMSIEB	41	21 02 4154
FIABITAT	41	21 06 4292
FIZIANS ENVIRONNEMENT	35	21 04 4178
FLORES	69	20 12 4091
FRANCE CHAUFFAGE ISO	62	21 04 4167
FRANCE SOLAR SAS	67	20 12 4102
GEOSYNERGIE	84	20 12 4074
GH PLUS	44	21 04 4156
G-ON	75	20 12 4093
GREENAFFAIR	92	21 04 4137
GROUPE DE PRÉVENTION GDP	77	21 06 4278
GSALIS CONSEIL	69	21 04 4201
HAKRIVIS EXPERTISES	59	20 12 4100
HERVE DAVID SPHEREN	44	21 06 4249
HORNET ENERGIES	69	21 04 4192
HTLS TECH LIGHT SOLUTIONS LED-ON	77	21 04 4185
HYDRATOP	49	21 04 4189
HYDROXIS INGENIERIE	67	21 04 4211
IGC	84	20 12 4083
INA INGENIERIE ET ARCHITECTURE	78	21 02 4230
INGEBIME	92	21 02 4124
INGEGROUP	69	20 08 4069
INGENIERIE DEPOLLUTION DEMOLITION DECHETS (I3D)	13	20 12 4098
INGEOLE CONSULTING	69	20 12 4103
INTEGRAL	92	20 12 4097
ISO 33	75	21 06 4225
ISODIT	91	21 04 4236
ISOL MARKET	93	21 04 4177
ITC ENGINEERING	92	21 06 4293
ITEC SARL	20	21 02 4122
IVT SECURITY	76	20 12 4082
JLA ENERGIE	59	21 06 4273
KAZEN	67	21 06 4240
LEDVANCE	67	21 04 4161
LES CHANTIERS DE DEMAIN	50	21 04 4180
LES ECLAIREURS	69	21 06 4288

Raison sociale	Dép.	N° Certificat
LG INGENIERIE	35	21 04 4204
LITHEO	40	21 04 4163
LOIRE AUDIT RENOVATION	49	21 04 4200
LOLLIER INGENIERIE	67	20 12 4087
LUMIERE CONSULTING	69	21 06 4275
M2B	74	20 08 4071
MATINGOU	75	20 12 4096
MBA CITY	78	21 02 4151
MEGASTRUCTURES MOEX	77	21 04 4196
MENTHE	69	21 06 4216
MO2	34	20 12 4108
MPS INGENIERIE	31	21 06 4263
MS PROJECT SAS	67	21 04 4195
NALVOM EXPERTISE	81	21 04 4197
NIS DIAGNOSTIC	33	21 06 4302
O'PTI CONSEIL	60	21 04 4187
OFEE	92	20 12 4105
OKTAVE	67	20 12 4094
OPTAREL	33	21 02 4132
OPTERE	62	21 06 4283
OREGON	94	21 06 4264
ORKADIS	38	21 06 4251
OSMO INGENIERIE	21	21 06 4246
OSMOZ	69	21 04 4193
OUDOT INGENIERIE	71	21 02 4135
PARASITIS S.A.S	75	21 04 4239
PERFINERGIE	33	21 04 4181
PIK INGENIERIE	64	20 12 4075
PREMIUM ENERGY	93	20 12 4079
PROBIM	59	21 02 4152
PROFILS CONSULTANTS	13	21 04 4145
PROJECTIVE SPACE MANAGEMENT	93	21 04 4199
QIIMCY	75	21 06 4297
QUALICONSULT IMMOBILIER	78	21 06 4280
QUEENA ENERGIES RENOUVELABLES	29	21 06 4312
RACINE CARREE	56	21 02 4113
RÉNOLOGIC	66	21 06 4276

Raison sociale	Dép.	N° Certificat
SARL APPORE	71	21 04 4176
SARL ING'ENERGY	35	20 12 4072
SARL O'CONCEPTION	85	21 02 4115
SAS VEDITECH	60	21 06 4271
SASU AUDIT THERMOMAITRISE	27	21 06 4269
SATH DEVELOPPEMENT	54	21 06 4298
SAVOIE ECO'LOGIS CONSEIL	73	21 06 4260
SCENARIO-ARA	62	20 12 4101
SCIPE	94	21 04 4210
SERMES	67	21 04 4212
SETAH	64	21 06 4265
SETEC MONACO	98	21 06 4294
SETIC FLUIDES	73	21 02 4110
SIEB INGENIERIE	62	21 04 4169
SIGMA EXPERTISES	69	21 02 4227
SL STRUCTURES	45	20 12 4086
SMI ANTILLES	97	20 12 4104
SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATIONS THERMIQUES ET INDUSTRIELLES	51	20 12 4088
SOGELEC	38	21 02 4112
SOGETEC INGENIERIE	91	21 04 4171
SPEKTY	92	20 12 4077
SUD VRD	49	21 04 4146
TEKNITYS	44	21 04 4183
THERMA	74	21 06 4311
THERREA	26	21 04 4184
TIPEE	17	21 06 4284
TRANSITION INGENIERIE	31	21 06 4244
TRILUX FRANCE SAS	67	21 04 4155
VALGO	76	21 04 4238
VELLUET	91	20 12 4092
VERDI CONSEIL MIDI ATLANTIQUE	33	21 02 4126
VOS TRAVAUX ECO/PRIMES ENERGIE	75	21 06 4309
VULCAIN SERVICES	92	21 06 4266
WISETECH-ENG	91	21 06 4247
WORK AND PEOPLE	75	21 06 4221
ZG LIGHTING FRANCE	75	21 04 4139

Retrouvez le certificat de qualification de chaque nouveau qualifié sur www.opqibi.com



NOUS CONTACTER :
www.opqibi.com

104, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 01 55 34 96 30
E-mail : opqibi@opqibi.com #opqibi

OPQIBI INFO
L'ORGANISME DE QUALIFICATION DE L'INGÉNIERIE **OPQIBI**

Directeur de la publication : François GUILLOT
Rédaction : Stéphane MOUCHOT
Réalisation : Teebird Communication